



Melon

N°01
02/05/2019

Edition **Nord Nouvelle-Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animateur filière

Jean-Michel LHOTÉ
ACPEL
acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : les reprises des premières plantations sont généralement correctes. Sur certains secteurs du Poitou, les dernières pluies bloquent les chantiers de plantations.
- **Ravageurs et maladies** : à ce jour, la situation est saine.
- **Abeilles : Protégeons-les !**



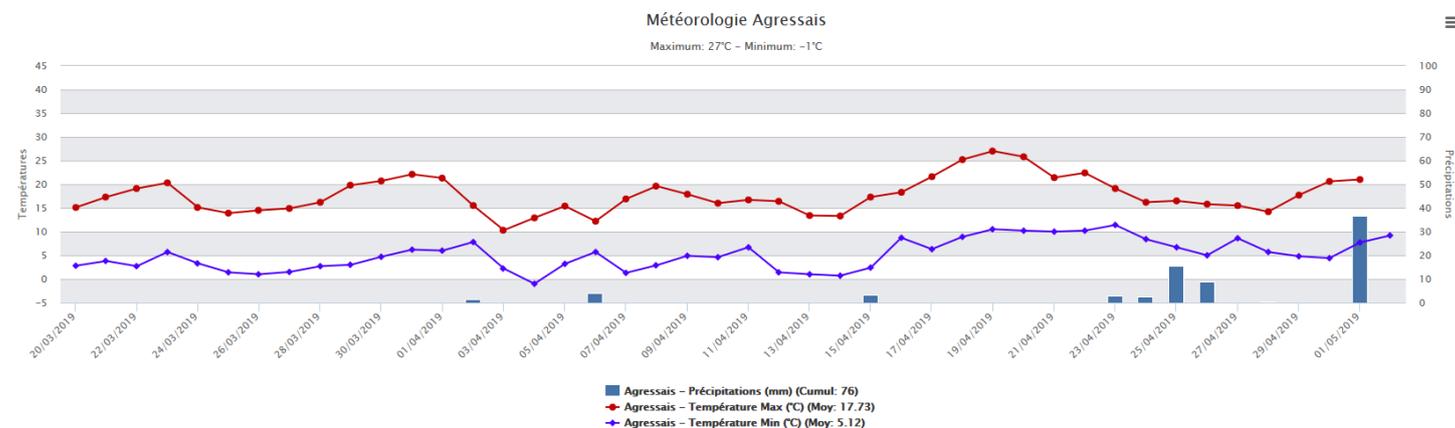
Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Melon Edition Nord
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/2018 »



Situation générale

Pour ce premier bulletin, il est important de partir des données météo pour expliquer les **conditions de mise en place des premières cultures**.

Exemple données secteur de Mirebeau (86) :



Le manque de pluviométrie de l'hiver et de ce début de printemps a facilité les préparations des sols et l'obtention « généralement de bons guérets ». Cependant dans certains cas, les conditions sèches et le manque d'humidité sous les paillages (trop peu d'eau à la plantation ou irrigation non opérationnelle après la plantation) ont pu occasionner « quelques rares cas » de reprises difficiles.

En raison de l'annonce d'une période de froid pour la semaine 14, des plantations prévues cette semaine-là ont parfois été repoussées à la semaine suivante. Pour les plantations déjà effectuées, le gel du 4 avril a occasionné quelques pertes, variables suivant les secteurs et la situation des parcelles ou au sein-même de la parcelle (bas de parcelles, type de plastique...). Dans ces cas, les pertes de plants sont variables (de 1 à 5 %).



Le 4 avril, plant juste gelé !
(Crédit Photo : producteur Centre-Ouest)

A contrario, les pics de températures des 18, 19 et 20 avril ont conduit à des élévations importantes des températures sous les chenilles (45°C à 50°C parfois enregistrés). Ainsi, il a été noté quelques brûlures et recroquevillements du feuillage. Les dégâts sont généralement peu importants.



Bord des feuilles « grillés »
(Crédit Photo : producteur Centre-Ouest)

Le stade des cultures :

Hormis les quelques difficultés notées précédemment, les reprises des premières plantations sont bonnes et les plantes assez végétatives. En lien avec les dates des plantations et les secteurs, les stades des premières plantations sont variables. En Charente-Maritime, on note les premières floraisons femelles depuis une semaine.

Avec des cumuls variables suivant les secteurs, les pluies de la semaine dernière (de 25 à 60 mm) et celles de ce matin (de quelques mm à 35 mm) conduisent (suivant les cas) à stopper les plantations pendant quelques jours.



Cas d'une parcelle plantée fin de semaine 14 en Charente-Maritime
(Crédit Photo : ACPEL)

Ravageurs

- **Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)**

A ce jour, il n'a pas été noté de dégâts significatifs sur les plants par les taupins.

- **Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)**

Sur d'autres cultures, en particulier en maraichage sous abris, les pucerons sont présents (précocité, en fréquence et en intensité). En culture spécialisée de melon, à ce jour, il n'a pas été noté la présence de pucerons. A surveiller tout de même sur les variétés ne disposant pas de la résistance intermédiaire à la colonisation par le puceron *Aphis gossypii*.

Maladies

- **Pythium, sclérotinia, cladosporiose, bactériose...**

A ce stade, les cultures sont saines. Aucune de ces problématiques n'a été notée au champ de manière significative.

Notes nationales et informations

• Abeilles

**Les abeilles butinent, protégeons les
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <math>< 13^{\circ}\text{C}</math> (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI**.

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par l'**ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".